



AIDE A LA RECHERCHE D'UNE ENTREPRISE

Guide à l'usage des jeunes en recherche de contrat d'apprentissage

Les employeurs sont de plus en plus sollicités pour accueillir et recruter des jeunes. Il convient donc de débiter tôt votre recherche de contrat, dès le mois de mars pour une formation qui débute en septembre.

Rédiger votre CV et votre lettre de motivation

Un CV est obligatoirement réalisé avec un traitement de texte. Une lettre de motivation est manuscrite.

Renseignez-vous sur les entreprises qui vous intéressent et adaptez votre CV en fonction de leurs caractéristiques.

Faites-vous aider pour rédiger CV et lettre par les CIO, les missions locales ou l'ANPE.

Si vous connaissez des professionnels, demandez-leur leur avis.

ASTUCES : Préparez sérieusement votre entretien, soyez bref et motivé

Consulter les offres d'emploi

Une offre en contrat d'apprentissage est une offre d'emploi à part entière.

On peut donc consulter des offres :

- à l'ANPE,
- dans la presse quotidienne régionale, dans la presse gratuite,
- au CRIJ (Centre régional d'information jeunesse),
- au CAD (Centre d'Aide à la Décision) de votre Chambre de métiers qui assure également un service de mise en relation avec des employeurs après entretien. Certaines CCI par le biais de leur Point A peuvent également rendre ce service.
- auprès des Centres de formation auxquels les employeurs communiquent leurs offres.

Prospecter spontanément des entreprises

Ce type d'approche doit impérativement être adapté aux différentes entreprises visées. En effet, vous n'aborderez pas de la même façon un commerçant ou un artisan, pour lequel le contact direct est envisageable, et le responsable du personnel d'une grande société, pour lequel une candidature par courrier est impérative.

ASTUCES

Activez votre réseau relationnel

N'hésitez pas à solliciter vos amis, votre famille...

Laissez votre candidature dans plusieurs lieux afin de multiplier les contacts.

Positivez vos échecs

Echec à un entretien, réponse négative à un courrier... Toute expérience, même si elle n'est pas concluante, est instructive et doit vous aider à être plus performant la prochaine fois.

Restez concentré et ne vous découragez pas. Sachez utiliser vos échecs pour vous

Choisir un métier est indispensable pour préparer votre formation en apprentissage

Vous informer et vous documenter

Des informations sur les métiers et leurs évolutions sont disponibles auprès des CIO, des Chambres de métiers et de l'artisanat, des Chambres de commerce et d'industrie et des Chambres d'agriculture, des organisations professionnelles.

Définir votre projet professionnel

Pour qu'un contrat d'apprentissage soit fructueux et débouche sur des perspectives professionnelles concrètes, il est essentiel de mûrir et de préparer votre projet.

L'engagement dans un contrat d'apprentissage exige une idée claire du métier et de l'activité envisagée. Définir ses objectifs personnels, connaître les contraintes et les qualités requises du métier retenu est indispensable.

Sélectionner des formations adaptées

Un conseiller d'orientation vous aide et vous guide vers les formations les mieux adaptées.

Pour le rencontrer, prenez rendez-vous :

- Si vous êtes collégien ou lycéen, avec le conseiller d'orientation du CIO (Centre d'information et d'orientation),
- Si vous êtes à l'université dans votre SCUIO (Service commun universitaire d'information et d'orientation),
- Si vous êtes étudiant, sorti de l'école ou de l'université, dans un CIO. Les conseillers des missions locales et PAIO (permanence d'accueil et d'information et d'orientation) peuvent également vous aider à élaborer votre projet professionnel.

Les Chambres de métiers et de l'artisanat et les Chambres de commerce et d'industrie, via leurs CAD ou Point A, vous proposent également des services d'information et d'orientation.

Des professionnels et des formateurs vous aident à mieux comprendre le contenu des métiers.

Pour les rencontrer, n'hésitez pas à fréquenter les forums d'information sur les métiers, à participer aux journées "portes ouvertes" organisées par les Centres de formation, à prendre contact directement avec eux et à demander à votre établissement scolaire l'organisation d'une rencontre.

Lire la presse professionnelle et les guides métiers

La consultation de la documentation ONISEP (fiches métiers, guides spécialisés, CD ROM...) permet de s'informer sur le secteur d'activité qui vous intéresse. Elle est disponible dans la plupart des structures d'accueil de jeunes (CIO, Bureau d'Information Jeunesse, Missions locales...)

Les revues professionnelles permettent aussi de connaître les secteurs qui se développent et de cibler plus précisément les entreprises les plus "en vue". Ces revues spécialisées sont consultables, entre autres, dans les bibliothèques municipales.

CONTACTS

Valérie ROBY Conseillère,

Aida ALIĆ Conseillère

Claire RASTELLO Chef de Service

Service apprentissage

5 rue Salteur

73024 Chambéry cedex

Tél. 0820 22 73 73 (0,09 € TTC/MN)

Télécopie 04 79 75 76 74

apprentissage@savoie.cci.fr

www.savoie.cci.fr

Permanence téléphonique le matin

9 h 00 – 12 h 15

Réception du public tous les jours

De 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 h 30



**CHAMBRE
DE
COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE LA
SAVOIE**